

Texte action – CAN 21 et 22 juin 2022

Contexte général

Cette CAN se tient au lendemain d'une séquence électorale dont les résultats redessinent complètement le champ politique, ce qui était encore imprévisible en début d'année civile. Les élections législatives sont une véritable claque pour Emmanuel Macron et un échec politique pour celui qui affirmait en 2017 « je ferai tout pour réduire le vote d'extrême droite ». Le président de la République n'obtient qu'une majorité relative, la plus faible de l'histoire de la 5^{ème} République. Il avait pourtant largement instrumentalisé l'entre deux tours, faisant du vote pour les candidats de la coalition « Ensemble » le prétendu seul rempart pour défendre la République. Cette posture, reprise par plusieurs figures proches de l'exécutif et mettant sur le même plan la gauche et l'extrême droite est indigne. Elle a largement contribué à affaiblir le front républicain et à normaliser les candidats du Rassemblement national, leur offrant un marche-pied supplémentaire vers l'Assemblée nationale. L'échec de la coalition présidentielle, illustré par la défaite de certaines figures du macronisme, s'explique notamment par une forme de dégagisme et de rejet à la fois du projet politique libéral et de la personnalité du président de la République.

De son côté, le RN poursuit sa progression (24 % des voix contre 14 % aux précédentes législatives), il n'a jamais été aussi proche d'exercer le pouvoir. Il obtient 89 députés et ainsi un groupe parlementaire avec des moyens et une visibilité accrus. Ce succès obtenu sans que le scrutin proportionnel ait été utilisé confirme l'ancrage toujours plus fort du parti d'extrême droite : il progresse en voix et sur des territoires qui lui étaient jusqu'ici peu favorables. Il a bénéficié de l'affaiblissement du front républicain notamment orchestré par le président de la République et s'est appuyé sur une réserve de voix inattendue pour briser le plafond de verre de la constitution d'un groupe parlementaire. Mais le RN bénéficie aussi d'un vote d'adhésion, apparaissant aussi, à tort, comme la seule réponse politique à la crise économique et sociale.

Avec près de 46,23 % de participation, l'abstention reste le premier « parti » de France : certains territoires et certaines catégories sociales (les jeunes, les non-diplômés, les ouvriers et les employés) font le choix de ne pas participer aux principales échéances électorales actant ainsi une forme de désocialisation politique qui est le résultat de 40 ans de politiques libérales qui ont ignoré les besoins sociaux.

L'union des forces de gauche, scellée quelques jours après le second tour de l'élection présidentielle, perce l'Assemblée nationale avec 142 sièges. A l'image de ce qui avait été réussi lors du premier tour de l'élection présidentielle, la NUPES a réussi, en partie, à remobiliser l'électorat populaire dans certaines circonscriptions. Sa campagne aura permis de remettre au centre du débat les préoccupations sociales et environnementales. Elle contribue aussi à renouveler en profondeur le personnel politique avec le retour à l'Assemblée de députés issus de la classe moyenne ou du milieu populaire.

A l'issue de cette élection législative, la réorganisation de la vie politique française autour de trois blocs est confirmée. La configuration des forces en présence à l'Assemblée nationale ouvre une séquence inédite d'instabilité institutionnelle, voire de paralysie politique.

Dans cette période si particulière, le SNES-FSU doit assumer les responsabilités qui sont les siennes dans son champ syndical. Il réaffirme avec force ses exigences :

- une revalorisation sans contreparties des salaires et un rattrapage des pertes de ces dernières années

- opposition au report de l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ou 65 ans, rejet de toute augmentation de la durée de cotisation et opposition au projet de suppression des régimes spéciaux et du code des pensions
- défense et amélioration de nos statuts

La période qui s'ouvre pourrait être celle d'accords politiques au cas par cas à l'Assemblée alimentant le brouillage politique ou le sentiment d'un grand marchandage politique, le SNES-FSU doit réaffirmer avec forces ses combats et son projet. Après la période de flou entre la présidentielle et les législatives, durant laquelle le président de la République et son gouvernement ont anesthésié la campagne et l'actualité éducative, le SNES-FSU fera la lumière sur les projets gouvernementaux dans son champ (salaires, statuts, pacte pour les enseignants, orientation précoce...) pour mieux mettre en valeur son propre projet, sur la base de son manifeste et de l'appel du congrès de Montpellier. Il insistera en particulier sur la question salariale, alors même que l'inflation continue de se maintenir à un niveau très élevé, amputant toujours plus le pouvoir d'achat des actifs et des retraités. Il dénoncera les opérations de communication autour du dégel annoncé du point d'indice « avant l'été ». Sous la pression des actions successives des organisations de retraités du G9, Emmanuel Macron a promis une revalorisation des pensions de retraite de base de 4% au 1er juillet. Cette augmentation ne peut être qu'une étape car le compte n'y est pas !

Avant les législatives, le gouvernement a annoncé vouloir mener à son terme la réforme des retraites allongeant l'âge de départ à la retraite, dans un calendrier revu (discussions à l'automne 2022 et mise en œuvre à l'été 2023). Avec la FSU, le SNES mènera dès la rentrée une campagne d'information et de mobilisation sur les projets gouvernementaux pour montrer que cette réforme des retraites est injuste socialement et injustifiée d'un point de vue économique. Cela sera aussi l'occasion de mettre en avant les débats économiques qui sont en toile de fond de cette réforme, à savoir les questions de financement de la protection sociale ou encore de justice fiscale.

Emmanuel Macron a annoncé la mise en place d'un conseil national de la refondation en détournant et récupérant à son profit ce sigle ancré dans l'imaginaire collectif et dans l'Histoire. Cette manœuvre est indigne. Le SNES, avec la FSU, assumera ses responsabilités : il portera avec force la parole des collègues dans cette instance et fera le bilan régulier de sa participation.

La période récente de forte chaleurs en métropole a confirmé que le pays, et en particulier notre système éducatif, n'étaient pas prêts à faire face à des changements climatiques et environnementaux durables. Il y a urgence à engager les transformations structurelles de notre modèle économique et social indispensables pour faire face au réchauffement climatique. Le SNES-FSU portera ses exigences en matière de transition écologique, en insistant notamment sur le fait que tous les territoires sont concernés, y compris les DROM. Chaleur mortelle au Pakistan et en Inde, sécheresse en Californie, incendies en Sibérie, vagues de chaleur de plus en plus précoces... Le dérèglement climatique s'accélère partout dans le monde et s'ajoute aux dérèglements politiques et diplomatiques actuels. Ce sont donc autant de tensions sur les ressources, de risques de nouveaux conflits armés, de menaces de famines en Afrique et de réfugié-es climatiques et économiques qui prendront les routes pour leur survie... Les objectifs internationaux pour le climat sont donc plus que jamais des impératifs à respecter par les gouvernements pour garantir la paix et la sécurité de la population mondiale.

La guerre en Ukraine s'intensifie et s'installe dans la durée. Elle continue de déstabiliser l'économie mondiale (inflation, crise pour les approvisionnements...) et impose aux pays européens de revoir leurs sources et leurs stratégies énergétiques. Le SNES, avec la FSU, continue de s'impliquer dans les actions de solidarité internationale.

Dans la continuité de la précédente mandature, le gouvernement continue d'user et abuser de pratiques contestables, notamment au regard du droit, à l'image des violences policières en marge de la finale de la Ligue des Champions à St Denis, durant laquelle G.Darmanin et le préfet D.Lallement ont continué d'appliquer une doctrine de maintien de l'ordre fondée sur la violence sans discernement. De plus, deux membres du gouvernement, G.Darmanin et D.Abad sont accusés de viol et sont toujours en responsabilité. Le SNES-FSU dénonce le signal déplorable qui est ainsi envoyé : cela revient à balayer d'un revers de la main, sans aucune considération, la parole des femmes victimes.

L'écart entre le discours et les actes d'Emmanuel Macron est particulièrement visible sur le dossier des droits des femmes. Laura, une lycéenne a interpellé E.Macron sur soi disant féminisme et a reçu la visite des gendarmes dans son lycée. Le SNES-FSU fait siennes les questions de Laura. La justification d'une aide à Laura pour porter plainte après une agression sexuelle n'est qu'un leurre pour tenter de masquer un acte d'intimidation et de pression sur cette élève.

Éducation

Rentrée 2022

Le ministre de l'Education nationale a été, dans un premier temps, très discret, confirmant nos analyses qui faisaient de cette nomination un acte symbolique de la part d'un président de la République à la recherche de coups politiques dans la perspective des élections législatives. Depuis quelques jours, Pap Ndiaye s'autorise quelques sorties médiatiques : il s'inscrit dans la feuille de route posée par Emmanuel Macron pendant la campagne. Concertation après la rentrée au niveau local, augmentation des rémunérations sous conditions, généralisation de l'expérimentation marseillaise...mais rien, ou presque sur la rentrée 2022 (en dehors d'une cellule de rentrée dans les rectorats à partir du 22 août), alors même que l'actualité de ces dernières semaines a montré l'urgence à préparer la rentrée. Les job dating organisés par certains rectorats illustrent à la fois la gravité de la crise de recrutement mais aussi la légèreté avec laquelle l'institution traite cette question, accréditant alors l'idée qu'enseigner est un métier qui peut s'improviser, participant ainsi de la dévalorisation de nos métiers. Rien n'est annoncé en terme de moyens alors même que près de 7900 emplois ont été supprimés. De plus, contrairement à la fable de Jean-Michel Blanquer, ces deux dernières années n'ont pas été normales en raison du Covid et les conséquences pédagogiques du confinement, de l'hybride et des divers pics épidémiques sont bien réelles, pourtant aucun dispositif pédagogique permettant de travailler sur ces difficultés des élèves n'a été mis en place.

Les annonces d'une augmentation de salaires sous conditions ne répondent en rien à l'impératif de revalorisation après des années de déclasserement salarial. Le SNES-FSU continuera de populariser ses revendications : dégel du point d'indice, rattrapage des pertes de ces dernières années, reconstruction des grilles indiciaires en se plaçant dans la perspective d'une revalorisation sans contreparties.

Le SNES-FSU réaffirme que le collège unique peut être le collège de la réussite de tous les élèves si une réflexion s'engage sur les moyens, la formation, les programmes et les modalités d'enseignement. Il s'opposera le cas échéant à toute orientation politique qui réintroduirait au collège, 40 ans plus tard, une logique de filières et de tri social.

L'expérimentation menée à Marseille est guidée par l'idéologie libérale de mise en concurrence des personnels, c'est aussi un outil redoutable de remise en cause de nos statuts. Sa généralisation annoncée est particulièrement dangereuse.

La réforme de l'orientation menée durant le premier quinquennat Macron donne l'apparence d'avoir été arrêtée au milieu du guet, mais la réalité en est autre : le ministère a signé de nombreuses

conventions de partenariat avec des associations, startups et fondations financées par de grands groupes financiers offrant leur service aux établissements scolaires. Les discours sur les défauts de l'accompagnement à l'orientation des élèves sont récurrents et préparent le terrain dans les mentalités : c'est aux profs de la prendre en charge et cette mission contribuera à revaloriser les salaires. Les PsyEN seront chargés de l'ingénierie des dispositifs et de la formation.

Les régions ont obtenu la mission d'information sur les métiers et les formations, mais elles réclament la compétence pleine et entière de l'orientation scolaire et professionnelle. Elles ont créé des agences régionales de l'orientation pensant y faire entrer les PsyEN mais elles oublient que ces derniers avaient refusé leur transfert en 2003. Dans l'académie d'Orléans-Tours, l'expérimentation imposée aux PsyEN et DCIO pour permettre la mise à disposition de personnels de l'EN à la région Centre -Val de Loire est un échec à tout point de vue : affaiblissement du service public de l'EN, inefficacité des dispositifs régionaux, souffrances des personnels. Le SNES-FSU est aux côtés des personnels mobilisés et continue à demander l'abandon de cette expérimentation.

Dès la rentrée, le SNES-FSU sera mobilisé sur la question des conditions d'exercices et le manque de personnels.

Entrée dans le métier

Le SNES-FSU a dénoncé très tôt les effets de la réforme de l'entrée dans le métier, porteuse d'une précarisation accrue et de graves reculs pour la formation. Certains profils de stagiaires feront désormais leur stage à temps plein alors qu'ils le faisaient jusque là à mi-temps. L'accueil syndical de ces nouveaux collègues dans les établissements sera un enjeu fondamental de la rentrée 2022, permettant d'affirmer l'importance du collectif dans nos métiers.

Examens

La session 2022 du baccalauréat a été une nouvelle fois émaillée de problèmes techniques et de désorganisation dégradant considérablement les conditions de travail des examinateurs, en particulier pour les professeurs de français. Elle a surtout été marquée par le scandale de l'harmonisation de masse, sans les correcteurs, des épreuves de spécialité. Cette pratique est une nouvelle violence infligée aux enseignants et révèle un glissement dans la conception de l'harmonisation. Par un simple clic, le long travail de correction des professeurs qui s'appuient sur une pratique et une expertise indiscutable a été défait brutalement.

De manière générale, il est fait le choix de renvoyer de plus en plus souvent aux chefs d'établissements le soin d'organiser localement des épreuves, le laissant libre d'octroyer ou pas, une compensation en termes de décharges de cours ou d'heures supplémentaires effectives (HSE). Dans un tel schéma, on aboutit à des situations extrêmement variables d'un établissement à l'autre, uniquement guidées par la logique de l'arbitraire et le volant de moyens disponibles. Le ministère doit, dès maintenant, reprendre le chantier des rémunérations des examens qu'il a abandonné sous prétexte de la Covid et de passage au contrôle au continu.

Migrants

Le SNES-FSU se félicite du revers subi par le gouvernement britannique suite à une décision en urgence de la Cour européenne des droits de l'Homme. Sa détermination à expulser des migrant-es vers le Rwanda pour prétendument dissuader les arrivées illégales a été momentanément freinée. Pour autant, avec les associations de défense des droits des migrant-es, le SNES-FSU continuera de militer pour que de telles pratiques n'aient lieu, ni au Royaume-Uni, ni ailleurs comme au Danemark ou en Australie.

Par ailleurs, il se félicite de la décision du conseil d'Etat qui a jugé illégale la dématérialisation des procédures de demande de titres de séjour qui rend la demande d'asile impossible pour de nombreux migrant-es. Le deux poids, deux mesures entre l'accueil réservé aux "exilé.es" d'Ukraine et celui des autres est également inacceptable : il faut des conditions d'accueil dignes pour tou.tes, y compris en renforçant les moyens dans les UPE2A.

Marches des fiertés : toujours d'actualité !

La marche des fiertés et les gay-prides se déroulent en ce moment, à Paris le 25 juin. Si des progrès ont été réalisés, si l'égalité des droits est là sur le papier, il reste encore des marches à gravir en terme d'égalité. L'égalité des droits (adoption, droit à l'AMP...) a fortement contribué à faire progresser l'égalité dans les esprits, **même s'il reste beaucoup à faire pour toutes et tous**. Mais les violences et les discriminations sont toujours là, y compris à l'école. Marcher est donc toujours une nécessité. Le SNES-FSU appelle à assurer le succès des mobilisations et poursuivra son travail avec les autres forces syndicales et les associations partenaires sur ces dossiers.

Action

Le SNES-FSU continue ses campagnes contre les idées d'extrême droite en décryptant ses discours et ses propositions qui trouvent une audience et des relais de plus en plus importants au sein de la droite.

Le travail au plus proche du terrain mené par le SNES-FSU dans les académies montre que les AED restent particulièrement concernés par les questions concrètes concernant leurs conditions de travail et de rémunération. Le SNES-FSU sera particulièrement actif dans les discussions à venir sur le décret de cdisation. **Il sera aux côtés des AED qui demandent à être recrutés en CDI pour faire valoir leurs droits et la prise en compte de toutes les situations particulières. Il informera régulièrement les AED sur leurs droits et les évolutions réglementaires les concernant.** En parallèle, il continuera son travail de réflexion et d'action pour obtenir un statut rénové conforme à ses mandats.

Le SNES, avec la FSU, doit continuer à s'impliquer dans les luttes féministes avec les collectifs et autres organisations, et donner de l'écho aux temps forts (26 septembre, 25 novembre, 8 mars) auprès de nos collègues et construira la grève féministe bien en amont du 8 mars.

Avec la FSU, le SNES-FSU mobilisera rapidement et fermement en cas d'annonces sur une possible contre-réforme des retraites. Cela implique de mobiliser en amont une intersyndicale la plus large possible sur notre projet de retraite à 60 ans. Dans l'attente, il fait campagne avec le matériel adéquat pour démontrer que l'allongement de la durée de cotisation, et le report de l'âge légal de départ en retraite ne sont en rien des urgences et ne sont en réalité motivés que par des considérations purement idéologiques, assises sur une volonté de réduction des dépenses sociales et le refus d'envisager pour elles d'autres sources de financement.

Face à la multiplication des initiatives rectorales qui confirme la crise aigue de recrutement que traverse notre service public : le SNES-FSU rappelle sa revendication d'une session exceptionnelle des concours à la rentrée 2022 et d'un plan pluriannuel de recrutement avec un dispositif de prérecrutement et d'un plan de résorption de la précarité. La question de la baisse des candidats est à mettre systématiquement en corrélation avec l'urgence d'une revalorisation d'ampleur de nos métiers et l'amélioration de nos conditions de travail. Cette crise de recrutement doit permettre au SNES-FSU de faire entendre ses revendications sur ces questions et de remettre en avant la nécessité et l'urgence de prérecrutements et d'une entrée dans le métier tels que nous les portons (allègement de service et formation)

Le SNES-FSU mettra notamment à disposition du matériel pour mener campagne sur la base de nos exigences pour une revalorisation sans contreparties, en s'appuyant sur l'appel du congrès de Montpellier.

Avec la profession, le SNES-FSU fera un bilan des conditions désastreuses de déroulement et de correction de cette session d'examens, encore plus chaotique que celle de l'an dernier. Cela permettra d'appuyer nos revendications d'abrogation de la réforme du bac Blanquer pour un retour à des épreuves terminales, nationales et anonymes et de se tenir aux côtés de la profession qui s'est

vue dépossédée d'une partie de son métier à travers une remise en cause brutale du sens de son métier.

En lettres et en philosophie, le SNES-FSU exige un allongement du délai de correction.

Le SNES-FSU se réjouit par ailleurs de la toute récente décision du Conseil d'État qui conforte notre farouche opposition aux certifications privées de langue vivantes étrangères : un diplôme national ne peut pas dépendre d'une certification privée. Le SNES-FSU exige que des mesures soient prises pour neutraliser les textes de référence, tout particulièrement ceux en vigueur en BTS.

Le SNES-FSU dénonce les conséquences catastrophiques de la nouvelle organisation « expérimentale » des services d'orientation lancée dans le Cher et exige l'arrêt immédiat de cette expérimentation destructrice des services d'orientation.

La rentrée 2022 sera particulière plus d'un titre. Dès maintenant, le SNES-FSU s'organise pour en faire un temps fort de mobilisation pour dénoncer les effets des politiques éducatives menées par Emmanuel Macron.

- il proposera une lettre à diffuser aux parents d'élèves faisant la lumière sur les causes de cette rentrée désastreuse.

- le SNES national proposera une enquête flash aux S1 et aux syndiqués pendant la première semaine de rentrée pour faire connaître l'état des postes non pourvus et ainsi appuyer nos revendications en matière de recrutements et de revalorisation.

- cette enquête s'articulera avec les enquêtes menées par les S3 qui permettront de faire un bilan exhaustif de la rentrée à partir de la mi septembre (effectifs, postes, options etc).

- le SNES-FSU appelle les collègues à agir aux côtés des stagiaires pour exiger des allègements de service et améliorer leurs droits, leurs conditions de travail et leur accès à la formation.

- le SNES-FSU proposera du matériel pour décrypter et mener campagne contre les projets Macron (pacte, grand débat sur l'école, réforme de la voie professionnelle, orientation précoce, expérimentation marseillaise etc) en articulation avec les mesures déjà combattues cette année (PLE, autoévaluation des établissements)

- le SNES-FSU déposera un préavis pour couvrir toutes les actions pendant la période de la rentrée

L'ensemble de ces actions pourra trouver sa traduction dans une mobilisation forte au mois de septembre, y compris par la grève.

Résultats du vote

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 2

NPPV : 1